

Mai 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 Conseil municipal (20h) À la salle Léo-Théroux,	3	4  	5	6	7
8 Fête des Mères 	9	10 Vestiaire Biblio (14h à 16h et 19h à 20h) Âge d'Or	11   Résidus verts	12	13	14
15	16	17 Vestiaire Biblio Âge d'Or	18 	19	20 Âge d'Or Danse (salle Léo-Théroux)	21 Vente- débaras
22 Vente- débaras	23 Fêtes des Patriotes Bureau municipal fermé	24 Vestiaire Biblio	25 Ass. générale Afeas (17h)   Pétanque	26	27 Café famille	28
29	30	31 Vestiaire Biblio	1 ^{er} juin Pétanque	2 juin Inscription camp de jour		



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
 activités de la région.


Desjardins
 Coopérer pour créer l'avenir

450 746 7000



Volume 12 - Numéro 4

Mai 2016

MAI, UN DES PLUS BEAUX MOIS DE L'ANNÉE!

En effet, le temps se réchauffe et l'on pense aux semis à l'extérieur. L'hiver est enfin fini, mais attention, il y a encore risque de vent froid du nord la nuit. C'est un beau mois pour ne pas se faire ennuyer par les moustiques, au Québec. Mai, le bien aimé, tu nous donnes enfin des arbres en fleurs qui dégagent leur parfum. Un nouveau cycle recommence... Les nouvelles météo nous invitent à explorer, dans les revues de vacances, des destinations toutes plus intéressantes les unes que les autres.

La Gaspésie, inconnue pour son printemps : c'est à partir de mai que différentes espèces de baleines peuvent être aperçues au large de Percé et de l'île Bonaventure. Une croisière en mer permet de mieux voir ces puissants mammifères et d'entendre leur respiration à la surface de l'eau. De plus, en mai et en juin, c'est la saison du homard à déguster sur place. C'est la saison propice pour renouer avec la nature qui ne cesse de se transformer avec toutes ces nuances de verts, vous entraînant dans des décors fabuleux. Pratiquer le kayak de rivière et le rafting, des sports à découvrir en Gaspésie. Les migrations s'étendent du début mai jusqu'à la fin de juin. Il est possible d'observer des fous de Bassan, cormorans, goélands nichant sur place, des canards, des oies voguant au rythme des vagues que fait la marée, la vue est impressionnante.

Revenons chez nous afin de profiter de nos récoltes de mai : les asperges, betteraves, céleri-rave, champignons, épinards, poireaux, radis, pour n'en nommer que quelques-uns. En effet nous les attendons pour notre grand plaisir.

Mai, le temps des premières fleurs; la violette est dans le pré, dans la clairière, la jonquille. En croyant à des fleurs, souvent on les fait naître. Les fleurs ne nous laissent jamais tomber, elles nous accompagnent dans le bonheur et nous soutiennent dans le malheur.

Sous l'arbre, on entend le merle chanter du mois d'avril au mois de mai. Vive notre printemps, celui qui nous enchante!

JOYEUSE JOURNÉE DE LA FÊTE DES MÈRES!

***Merci, maman pour ta patience et ta compréhension, Merci, maman pour ton aide précieuse,
Merci, maman pour la confiance que tu as su me témoigner,
Merci, maman pour ta tendre complicité, Merci, maman d'être ce que tu es.***

Nicole Bouchard, pour le comité du journal

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@pierredesaurel.com
Site web : www.yamaska.ca
Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalité-de-Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi : 8h à 12h

Date de tombée

pour la prochaine édition : 18 mai 2016
Prochaine parution : 1^{er} juin 2016

Les membres du Conseil municipal

Maire :

Louis R. Joyal 450 789-2912
genlouis@distributel.net

Conseillères et conseillers :

Danielle Proulx 450 789-5030
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianebeau202@hotmail.com

Jean-Pierre Bussi res 450 789-5757
jpbusseries299@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acrevier@bell.net

Direction g n rale :

Karine Lussier 450 789-2489
yamaska@pierredesaurel.com

Num ros de t l phones

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Louis R. Joyal
450 789-2912

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

S ret  du Qu bec
appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction,
r novation (sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle L o-Th roux
450 789-2007

Biblioth que municipale
450 789-2007

Maison des jeunes
450 789-2027

Centre communautaire
450 789-5353

Presbyt re
450 789-2115

Vestiaire
450 789-2151

S.P.A.D
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

 cole int gr e de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Coop de sant 
Jean-Jacques-Falardeau
T l : 450 788-2260
Fax : 450 788-2269

Autobus

Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**

188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) J0G 1W0



Jasmin Bibeau
Propriétaire

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



Sylvain Rochon

Député de Richelieu

71, rue de Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
Sans frais : 1-866-649-8832
Tél.: 450 742-3781



LOUIS PLAMONDON

DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR
Président du caucus du Bloc Québécois
Représentant de la nation québécoise



Chambre des communes

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479
Télec.: (450) 742-1976

plamondon.l@parl.gc.ca

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ



AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!

Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30
Tarifs de 3 à 6 \$ par déplacement, selon la destination (plus de 25 points de chute sur le territoire de la MRC)
Réservation obligatoire la veille du départ avant midi

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ
ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC
Pierre-De Saurel

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM/TRANSPORTMRC

Pour plus d'information : 450 746-7827
sans frais : 1 855 751-7827



AVANT D'ALLUMER, PENSEZ-Y

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable.

Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. Ces activités vous sont familières? **Avant d'allumer, lisez ce qui suit...**

Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence, de votre chalet ou celui du voisin.

En mettant en pratique ces quelques conseils, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt :

- Se renseigner auprès de la municipalité afin d'obtenir un permis de brûlage (gratuit);
- S'il est possible de faire un feu :
 - Allumer le feu dans un endroit dégagé, sur le sol minéral;
 - Éviter de brûler lors de grands vents;
 - Avoir sur place le matériel approprié, afin d'intervenir promptement.

UN MYTHE

Contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée. Conséquence? Le sol s'appauvrit et notre environnement est pollué.



NOUVEAU SERVICE DE POPOTE ROULANTE EN MILIEU RURAL

Information : 450 785-2874 | carrefourarcenciel@videotron.ca

Un service de livraison
de repas chauds et congelés.

Repas chaud : 8 \$ (soupe et dessert inclus)
Repas congelé : 5 \$



En bref...

Séance ordinaire du 4 avril 2016

Tous les véhicules utilisant les stationnements publics des rampes de mise à l'eau de la Municipalité sont soumis au présent règlement. Il est obligatoire de posséder une vignette de stationnement entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre inclusivement de chaque année.

Tous les véhicules voulant avoir accès aux stationnements des rampes de mise à l'eau de la Pointe-du-Nord-Est et près du pont Camille-Parenteau doivent utiliser une **vignette de stationnement annuelle valide ou une vignette journalière valide**.

Une autorisation sous forme de vignette peut être vendue à toute personne qui en fait la demande, en acquittant les frais et en présentant le certificat d'immatriculation de la Société de l'assurance automobile du Québec identifiant la remorque liée à l'émission d'une telle autorisation. Dans le cas d'un véhicule seul, le certificat d'immatriculation du véhicule doit être présenté pour obtenir la vignette.

Vignette annuelle :

- 20 \$ (résident de Yamaska)
- 150 \$ (non-résident)

Vignette annuelle supplémentaire :

- 20 \$ (résident de Yamaska)

Vignette journalière :

- 20 \$/jour

La vignette de stationnement annuelle pourra être payée à la Mairie en argent ou par chèque.

La vignette de stationnement journalière pourra être payée en argent comptant seulement au Marché Richelieu Blanchette et Vincent situé au 5, rue Mgr-Parenteau, à la station-service Ultramar situé au 149, rue Mgr-Parenteau, à la Mairie de Yamaska située au 100, rue Guilbault, à Yamaska ou de la personne désignée.

RAPPEL IMPORTANT

Sens unique (rue Robidoux et Fagnan)

Depuis un peu plus d'un mois, les rues Robidoux et Fagnan sont à sens unique. Pendant cette période, une tolérance a été exercée mais au cours du mois de mai, il y aura une surveillance policière accrue sur ces deux rues. **Des avis d'infraction seront émis aux contrevenants qui ne respecteront pas le règlement.**

Travaux dans le parc J. B. St-Germain...

Afin d'améliorer la sécurité de tous ceux qui fréquentent le parc J. B. St-Germain et grâce à une subvention du programme du Pacte rural, des travaux d'élagage et de rehaussement de couronne ont été effectués sur l'ensemble des arbres du parc. Aussi des lampadaires, un système de surveillance par caméra et un système de vidange plus adéquat pour les véhicules récréatifs avec un espace plus fiable pour s'approvisionner en eau potable seront aussi installés aux abords du parc. Tous ces travaux ont été admissibles à ce programme de subvention qui défraie 80% de l'ensemble des coûts attribuables à ces projets.

Permis de construction et de rénovation

La Municipalité de Yamaska tient à vous informer que tout travail de rénovation ou de construction nécessite l'obtention d'un permis de rénovations (réfection de toitures, changement de portes et fenêtres, installation de piscine, etc.)



avant la réalisation des travaux projetés.

Veillez prendre rendez-vous avec l'inspecteur municipal pour l'obtention du permis. M. Denis Larouche est disponible sur rendez-vous tous les lundis, de 8h30 à 16h30 et les vendredis de 8h00 à 12h00.

Vente-débarras

Les citoyens de la Municipalité de Yamaska sont invités à effectuer une vente-débarras **les 21 et 22 mai et les 8 et 9 octobre 2016**, et ce, sans permis.

Notez qu'en cas de pluie, les ventes-débarras seront remises à la fin de semaine suivante.

Pour les ventes-débarras organisées sur le territoire de la Municipalité et se tenant à toutes autres dates que celles mentionnées précédemment, le responsable de la vente-débarras doit se procurer un permis, sans frais, au bureau municipal.



Vérification de conformité des installations septiques

Nous désirons vous informer qu'un mandat sera octroyé à une firme spécialisée de procéder à la vérification de la conformité des installations septiques. Cette vérification vise les résidences touchées pour l'application de la mise aux normes (Q-2, r, 22).

Les visites seront effectuées entre **le 15 mai et le 1^{er} octobre 2016**. Ces vérifications sont subventionnées par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). Nous vous rappelons que vous avez toujours la possibilité d'informer la Municipalité de la non-conformité de votre installation septique afin d'éviter des coûts supplémentaires.

Merci de votre collaboration

La direction

COLLECTES DES RÉSIDUS VERTS ET RETOUR DE LA COLLECTE AUX SEMAINES



DEUX COLLECTES DES RÉSIDUS VERTS SONT PRÉVUES LES SEMAINES DU 18 AVRIL ET DU 9 MAI

La MRC de Pierre-De Saurel effectuera deux (2) collectes des résidus verts pour l'ensemble des municipalités, le jour habituel de la collecte des déchets.

- Matières admissibles : feuilles mortes
- Conteneurs admissibles : sacs en plastique ou en papier
- Ne pas mettre les feuilles dans le bac
- **Branches non admissibles**, attendre les collectes spéciales prévues les semaines du 20 juin et du 19 septembre
- Les résidus verts et les branches sont acceptés en tout temps à l'écocentre, situé au 3125, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy. À compter du 20 avril, le site sera ouvert du mercredi au dimanche de 9 h 30 à 16 h 30

RETOUR DE LA COLLECTE DES BACS À DÉCHETS AUX SEMAINES À COMPTER DE LA SEMAINE DU 18 AVRIL

Veuillez déposer vos bacs en bordure de la rue, **sur votre terrain**, la veille, ou le matin avant 6 h, le jour habituel de votre collecte.

VEUILLEZ LAISSER LE TROTTOIR ET LA VOIE PUBLIQUE DÉGAGÉS EN TOUT TEMPS.

MRC
DE Pierre-De Saurel

Nos citoyens à l'honneur

Une entreprise bien implantée dans la région est devenue propriété d'une jeune femme d'affaires de chez-nous...



En effet, au tout début de l'année 2015, Mme Claudia Saucier de Yamaska s'est portée acquéreur de l'entreprise Traversy Traiteur Inc., localisée au 95, rue Plante à Sorel-Tracy. Après avoir travaillé pendant plus de vingt ans dans le domaine culinaire, Claudia a finalement réalisé son rêve de devenir chef-proprétaire. Avec ses idées novatrices et son souci du détail, elle a apporté à l'entreprise déjà bien établie dans la région, un vent de fraîcheur avec une touche bien à elle. Mme Saucier s'est entourée d'une équipe dynamique qui se soucie de bien répondre à vos attentes. Deux employés à temps plein, trois à temps partiel et une trentaine sur appel complètent l'équipe de Traversy Traiteur.

Que ce soit pour une soirée entre amis, d'un mariage, d'un baptême, d'un retour de funérailles ou pour un événement corporatif de 20 à 600 personnes, Traversy Traiteur s'adapte à vos besoins. Des menus variés sont préparés selon les attentes des clients. Plats cuisinés, brunch, buffet, boîtes à lunch, bouchées dînatoires sont parmi les produits offerts. La location de deux salles ainsi que le service de livraison sont aussi disponibles. Ses employés (es) disent d'elle qu'elle est à leur écoute et qu'elle prend soin de ses employés et de la clientèle... Elle sait bien vendre son produit avec assurance et elle fait ce qu'il faut pour rendre l'entreprise prospère.

Félicitations à Mme Claudia Saucier pour son acquisition et nous lui souhaitons tout le succès possible dans la poursuite de son rêve....

Diane De Tonnancourt

Conseillère municipale de Yamaska

Les serres Au jardin de Laura

138, rang Sainte-Catherine (route 122)

Yamaska

450 789-3004

20 ANS de loyaux services à notre clientèle
au centre jardin!

Pour cet anniversaire, il y aura :

- ✿ Plein de surprises;
- ✿ Plein de cadeaux;
- ✿ Plein de spéciaux;
- ✿ Plein de prix d'antan.

Nous offrons toujours nos annuelles, vivaces, arbustes, plants de légumes et fines herbes bio et beaucoup plus.

Venez fêter avec nous!

Laura, Michel et toute notre équipe

**LA PROPRIÉTÉ À
YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!**

*** INSTALLATION SEPTIQUE ***

Vous devez remplacer votre fosse septique ?

ENVIROSEPTIC

Nous sommes experts dans ce domaine !

BIONEST

Ecoflo®

Faites appel à notre équipe professionnelle ayant un souci du détail aiguisé et toujours à l'affût des nouvelles technologies.

Peu importe l'installation choisie (béton, Enviroseptic, Écoflo, Bionest, etc.) soyez assuré que tous les efforts seront mis afin que les travaux réalisés soient à la hauteur de vos attentes.

* Crédit d'impôts disponible (Informez-vous à notre personne!)



LES ENTREPRISES
Pierreville LITEE

306, RUE NOTRE-DAME
ST-FRANÇOIS-DU-LAC (QUÉBEC) J0G 1M0

Tél. : (450) 588-2120
www.equipementaforcier.com

Téléc. : (450) 588-0139
info@equipforcier.ca

CLAUDE FORCIER
Cell. : (450) 880-2121

Installateur
Ecoflo®

RBQ :
1180-7781-24



Afeas de Yamaska
43, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0



Le 7 avril 2016
Aux membres de l'Afeas Yamaska

Objet : Avis de convocation

Mesdames,

Vous êtes convoquées, par la présente, à l'assemblée générale annuelle des membres qui sera tenue le mercredi 18 mai 2016, à 17 h, au centre communautaire du 137, rue Principale à Yamaska.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 mai 2015;
5. Lecture et adoption du rapport des activités de l'année 2015-2016;
6. Lecture et adoption du rapport financier au 31 mars 2016;
7. Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2016-2017;
8. Désignation de la présidente d'élection et de la secrétaire d'élection et présentation des formulaires de candidature à titre d'administratrices;
9. Élection du conseil d'administration 2016-2017;
10. Composition du conseil d'administration 2016-2017;
11. Affaires nouvelles :
 - 50^e congrès provincial 22-23-24 sept. 2016 à Drummondville (Motel Universel), réservations avant le 1^{er} juin et aucun droit de vote remis : 1 participation = 1 vote;
 - Lecture des propositions soumises pour adoption au congrès;
 - 18 mai : renouvellements des cotisations année 2016-2017;
 - 10 août : hospitalité et nuitée des marcheurs pèlerins;
 - 11 août : bingo-afeas, activité de financement, salle Léo-Thérout à 19h.
12. Période de questions;
13. Levée de l'assemblée.

Renouvellement de votre cotisation saison 2016-2017

Le **mercredi 18 mai 2016**, lors de l'assemblée générale annuelle, nous souhaitons vous voir **renouveler votre cotisation au montant de 30\$**. Il serait important de joindre à votre paiement le coupon de participation dûment complété « Concours renouvellement ». Il se trouve à la **page 22** de votre revue Femmes d'ici - **Printemps 2016**. Ceci vous permettra de participer au tirage d'un prix de **100 \$**, lequel sera effectué au congrès Afeas de septembre 2016.

Souper et soirée-reconnaissance avec un superbe spectacle

L'assemblée générale sera suivie d'un souper à **18h30** servi par le **Buffet Yamaska**. À cette occasion, une attention spéciale sera portée à toutes les membres. Les conjoints seront invités. Tous seront choyés par la présence de la chanteuse **Johanne Lefebvre**. Qualifiée jusqu'en quart de finale lors de la cuvée 2015 de l'émission « **La Voix** », elle est reconnue comme une grande interprète tant sa voix est puissante et émotive. C'est un rendez-vous avec la revue musicale de Johanne Lefebvre, le **mercredi 18 mai** à l'**Afeas Yamaska**. Cette activité vous est offerte au bas prix de **15\$**. Les téléphonistes vous communiqueront pour obtenir votre confirmation de présence. Si l'espace le permet, les non-membres pourront être acceptés. Le prix est à déterminer.



La jonquille, une petite fleur pour une grande cause

Un merci très chaleureux s'adresse aux bénévoles, mesdames **Cécile Veillette, Lise Morin, Denise Bergeron et Martine Farly** pour la vente de jonquilles les 8 et 9 avril, au profit de la société canadienne du cancer. Merci également aux propriétaires du **Marché Richelieu Blanchette et Vincent** pour le point de service et leur précieuse collaboration! Le montant de **402,15\$** a été amassé.

Place au bingo le 11 août à 19h



Eh oui, à la **salle Léo-Thérout**, le jeudi 11 août 2016 dès 19h, se déroulera le **Bingo-Afeas!!!** Soyez nombreux et les prix seront encore plus importants! **Venez gagner plein de \$\$\$\$!**

Diane Bibeau
Présidente

Un bon et fidèle serviteur M Paul-André Brouillard (1930-2016)

Le 10 mars 2016, M Paul-André Brouillard nous quittait, il avait été président du conseil de la Fabrique de la Paroisse Saint-Michel de Yamaska pendant quatorze années consécutives. Voici l'hommage que je lui adresse : le premier souvenir que j'ai de Paul-André, c'est son accueil empressé et généreux qu'il me manifesta lorsque je l'ai rencontré la première fois, au moment où j'ai été nommé curé des paroisses de Yamaska, Saint-David et Saint-Gérard-Majella, en mai 2005.



Paul-André était président du conseil de la Fabrique de la paroisse Saint-Michel de Yamaska à ce moment-là depuis 1999 ; la première fois que le nom de Paul-André apparaît comme marguillier de la Paroisse, c'est le 1^{er} janvier 1968 pour un mandat de trois ans; le 12 décembre 1992, il revient au Conseil de la Fabrique, pour un mandat de six ans comme marguillier ; le 4 janvier 1999, Paul-André est nommé président du Conseil de la Fabrique de la Paroisse Saint-Michel de Yamaska, par Mgr Raymond St-Gelais, évêque de Nicolet ; Paul-André occupera le poste de président jusqu'au 1^{er} janvier 2013, la date du regroupement des paroisses Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska en une seule paroisse. Même s'il n'occupait plus la présidence du Conseil de la Fabrique, Paul-André a continué à s'intéresser aux affaires de la Paroisse.

Quand je suis arrivé à la Paroisse, en août 2005, la Paroisse venait de vivre une grande épreuve, l'effondrement de la devanture de l'église paroissiale en octobre 2003 ; Paul-André avec toute une équipe de bénévoles a assuré la reconstruction de la devanture ; quand les travaux furent terminés, les coffres de la Fabrique étaient vides, mais la Fabrique n'avait pas de dette ; au cours des années qui suivirent, Paul-André a vu aux travaux de restauration du perron de l'église et des fenêtres de l'église et le renouvellement des fournaises ; lorsqu'il quitta la présidence du Conseil, les finances étaient en bon état ; la Fabrique avait une réserve financière qui approchait les cinquante mille dollars ; quant au cimetière, en plus de mettre de l'ordre dans ce dossier avec l'aide de son ami M André St-Germain, marguillier de la Paroisse, il s'est assuré que le cadastre et l'état financier du cimetière paroissial soient en très bon état.

Paul-André a été un bon et fidèle serviteur ; il a aimé sa Paroisse en la servant au meilleur de sa connaissance et de sa générosité; aujourd'hui, il peut entendre avec bonheur ces mots de Jésus : **c'est bien, serviteur bon et fidèle... entre dans la joie de ton Seigneur.** (Mt 25, 21)

Paul-André, au plan personnel, était et sera toujours pour moi un grand ami; la mort ne peut détruire l'amitié; le premier accueil chaleureux et généreux qu'il m'a manifesté à mon arrivée s'est poursuivi tout au long de ces onze années que j'ai été avec lui. Aujourd'hui, je peux témoigner du bonheur et la joie que j'ai d'être curé ici, Paul-André y est aussi pour quelque chose.

Merci et mes amitiés, Paul-André, Lionel, ptre-curé.

Inscriptions pour la confirmation

Samedi 11 juin 2016, Mgr l'évêque va venir confirmer des jeunes de la Paroisse Saint-Michel à Saint-David; les parents désireux de présenter leur enfant pour la confirmation peuvent communiquer au presbytère – 450 789-2115 pour faire inscrire leur enfant; une préparation est nécessaire pour les jeunes qui veulent vivre le sacrement de la confirmation. Le temps presse pour les parents qui désirent présenter leur enfant au sacrement de la confirmation, **Inscription : 450 789-2115.**

Lionel Émard, Ptre-curé

Le Grand Festin en Blanc

Est de retour cette année, pour la 2^{ème} édition!

Samedi le 13 août 2016, à 18h00

Parc J.B St-Germain

*À noter qu'en cas de pluie, l'évènement aura lieu à la salle
Léo-Thérout.*

COÛT : 10 \$ (Nombre de places limité)

*AUCUN REPAS ET AUCUNE BOISSON ne sera vendu sur place
Vous devez donc apporter votre repas ainsi que vos boissons
Vous devez vous vêtir TOUT DE BLANC*

*À noter qu'en cas de pluie, l'évènement aura lieu
à la salle Léo-Thérout.*

*Pour informations, pour l'achat de billets et/ou pour réservation
de groupe (table de 8 personnes), communiquer avec
Diane De Tonnancourt, au (450) 789-2897 ou au
dianedetonnacourt@hotmail.com ou Vickie Larouche, au (450) 881-
3101 ou au vlarouche @pierredesaurel.com*



Sûreté du Québec MRC de Pierre-De Saurel



Mai 2016

Au printemps, le retour des motocyclettes et des cyclomoteurs

Avec l'arrivée du printemps, les adeptes de la conduite de motocyclettes et de cyclomoteurs sont impatients de les conduire à nouveau.

Afin que ces déplacements se fassent avec prudence, il importe de rappeler quelques règles de sécurité et quelques dangers guettant les motocyclistes en début de saison:

- Le gravier sur la chaussée principalement aux intersections et dans les courbes peut entraîner un dérapage;
- En fin de journée et en soirée, le froid peut causer des plaques de glace;
- L'apparition des nids de poule printaniers amène aussi des obstacles sur la route;
- Les automobilistes ont aussi perdu l'habitude de voir des motocyclettes.

La motocyclette étant moins visible que l'automobile, son conducteur doit s'assurer d'être vu. Le contact visuel entre les usagers de la route est une bonne démonstration que l'autre personne nous a vu.

Le code de la sécurité routière encadre l'utilisation des véhicules routiers, dont les motocyclettes et les cyclomoteurs :

- Le renouvellement de l'immatriculation doit être effectué au plus tard le 30 avril;
- Un permis de conduire de la classe appropriée est nécessaire;
- Le conducteur doit toujours tenir le guidon et demeurer assis;
- Le port d'un casque conforme est aussi obligatoire;
- En groupe de deux ou plus dans une voie de circulation, les conducteurs doivent adopter la formation en zigzag;
- Le motocycliste ne peut circuler entre des rangées de véhicules circulant sur des voies contigües;
- Le code de la sécurité routière impose l'obligation aux véhicules d'être munis de pneus d'hiver du 15 décembre au 15 mars. Comme les motocyclettes et les cyclomoteurs ne sont pas munis de tels pneus, ils ne peuvent pas circuler durant cette période.

L'utilisation des cyclomoteurs et des motocyclettes munie d'un moteur d'une cylindrée d'au plus 125 cm², en plus des mêmes règles de sécurité et de conduite que les motocyclettes, est régie par des règlements spécifiques. Pour n'en citer que quelques-uns, notons :

- l'interdiction de conduire sur une route à accès limité, ses entrées et sorties;
- le conducteur d'un cyclomoteur qui est âgé de moins de seize ans ne peut en aucun temps transporter de passager.

Tous les équipements d'origine des motocyclettes et des cyclomoteurs doivent être tenus en bonne condition de fonctionnement et demeurer conformes aux normes. Notons entre autres la présence de deux rétroviseurs, la présence d'un siège permanent; de marchepieds pour le passager et d'un système d'échappement conforme.

La prudence, l'observation des conditions routières et du comportement des autres usagers de la route sont donc essentielles à la sécurité des motocyclistes. Le partage de la route entre usagers, la courtoisie au volant et le respect des autres usagers augmentera le plaisir de conduire et la sécurité de tous.

Sources : Code de la sécurité routière du Québec - Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers

François Monetta, sergent

Responsable des relations avec la communauté

Francois.monetta@surete.qc.ca

Sûreté du Québec

MRC de Pierre-De Saurel

450 743-7947 poste 111



Organismes (suite)

Bibliothèque

ROMANS ADULTES :

Mourir, mais pas trop, d'Agnès Gruda

La chambre verte, de Martine Desjardins

Le petit voleur, de Robert Lalonde

1967, Tome 3, L'impatience, de Jean-Pierre Charland

Oh! La belle province, de David Dorais

La vieillesse par une vraie vieille, de Janette Bertrand

Le cri du cerf, de Johanne Seymour

La galerie des jalousies, Tome 1, de Marie-Bernadette Dupuy

La fille de Brooklyn, de Guillaume Musso

Naufrage, de Byz

L'horizon à l'envers, de Marc Levy

L'assassin qui rêvait d'une place au paradis, de Jonas Jonasson

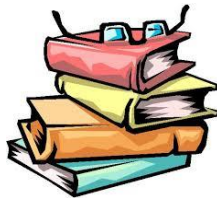
La nuit de feu, d'Éric-Emmanuel Schmitt

Carnets noirs, de Stephen King

FAITS VÉCUS

Vi, de Kim Thuy

René l'homme qui savait rêver,
de Dany Bouchard



SANTÉ

L'intestin au secours du cerveau, de Dr David Perlmutter

ALBUMS ENFANTS

Fafounet et la chasse aux cocos de Pâques, de Louise D'Aoust

Fafounet à la cabane à sucre, de Louise D'Aoust

La légende du chien noir, de Levi Pinfold

Nos heures d'ouverture sont le **mardi**
de **14h00 à 16h00** et **19h00 à 20h00**.

Nous avons aussi un cartable avec la compilation
des nouveautés des mois précédents que vous
pouvez consulter et faire des réservations s'ils
sont en circulation.

Lors de votre visite, vous pouvez remplir un
coupon pour le tirage d'un bon d'achat de \$25.00
chez Renaud Bray.
Bonne lecture!

Jocelyne Lapierre, bénévole

Âge d'or

Nous soulignons la fête des Mères
à notre prochaine soirée de danse
qui se tiendra le 20 mai à 19h30 à
la salle Léo-Thérout. Notre
musicien Yvon Daunais, se
chargera de faire danser tout le
monde sur des airs toujours appréciés. Il y aura
tirage de plusieurs prix de présence et la soirée se
terminera par un buffet. Bienvenue à tous!



L'assemblée générale de Yamaska aura lieu mardi
le 3 mai à 19h00 au centre communautaire au 137,
rue Principale. Nous souhaitons ardemment votre
présence. Bienvenue à tous les membres!

Félicitations à l'équipe de Yolande Légaré, Gerald
Plante, Nicole Benoit, Armande et Réjean Éthier
qui a rapporté la médaille de bronze au tournoi
régional de la FADOQ de pétanque-atout le 17
mars dernier à la salle Léo-Thérout. Bravo à tous
ces sportifs émérites.

Décidément, mai est le mois des dernières activités
régulières. Cette année, les activités se termineront
le 17 mai 2016.

Notez à votre agenda que nous soulignerons la fête
des Pères par un dîner de poulet qui aura lieu
mardi le 7 juin à la salle Léo-Thérout suivi d'un
après-midi de danse avec la musique d'Yvon
Daunais.

Merci et à la prochaine!
Nicole Benoit, présidente

CAMP DE JOUR 2016

Pour les enfants de 5 à 12 ans

Inscriptions

Les inscriptions auront lieu **JEUDI LE 2 JUIN, de 18 h 30 à 20 h 30, à la salle Léo-Thérroux**, située au 45, rue Cardin, Yamaska. Le paiement se fait en **argent comptant seulement**. De plus, vous devez apporter une preuve de résidence et la carte d'assurance-maladie du participant pour effectuer l'inscription. Notez que la priorité sera accordée aux participants inscrits lors de cette soirée.

Coût d'inscription

Le coût d'inscription est de **60 \$** pour les jeunes résidents de la Municipalité de Yamaska. Pour les non-résidents, le coût est de **90 \$**. Il est à noter que le coût des sorties est le même pour les résidents et les non-résidents. Le chandail officiel du camp de jour, au coût de **10 \$** est obligatoire lors des sorties.

Politique de tarification d'une même activité de loisir

- 1^{er} enfant : 100 % du coût d'inscription
- 2^e enfant : 50 % du coût d'inscription
- 3^e enfant et plus : gratuit



Invitation à tous les joueurs de Pétanque!

Les joueurs de pétanque sont invités à venir pratiquer leur activité à partir du 25 mai à 18h30 au parc J.-B. St-Germain. Tous les mercredis soirs de l'été, les joueurs, avec ou sans expérience, pourront s'y adonner en toute camaraderie en formant les équipes sur place. En cas de mauvais temps, cette première rencontre aura lieu le mercredi suivant. Info : Léo-Paul au 450 789-2175

CAFÉ FAMILLE

Café famille pour les parents ayant des enfants de **0-5 ans** vivant à Yamaska et les environs.

(Grands-parents, tantes, oncles et amis sont les bienvenus)

Café et collations sur place.



Quand: Vendredi, 27 mai 2016

Heure: 9h à 11h

Lieu: Centre communautaire
137, rue Principale
Yamaska

Informations :

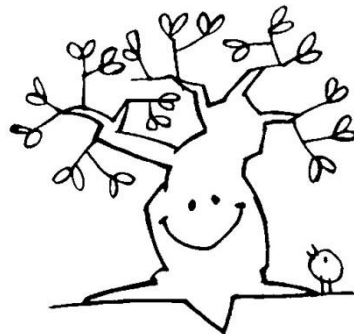
Julie Naud, intervenante en développement communautaire

Tél: 450-517-5296

Courriel: julienaudpro@outlook.com



www.voirgrandpournospetits.org



Des nouvelles de la restauration du calvaire qui est en cours....

M. Martin Gauthier, de l'Atelier du Patrimoine, nous a récemment donné des informations sur le déroulement des travaux qu'il effectue présentement sur le Christ en bois du calvaire. Il nous a mentionné que l'opération de restauration se déroulait bien et qu'il prévoyait être en mesure de nous le rapporter durant les premières semaines de mai. À la lumière des observations qu'il a faites, M. Gauthier nous affirme que le corpus de Yamaska était, à l'origine, polychrome avec carnation complète avec du rouge aux endroits où on pouvait retrouver du sang. Il sera donc remis dans son état original.



Durant les travaux, il a constaté que le corpus présentait une fente apparente sur le côté droit et il s'est avéré que le bois des flipots, dans cette zone, était pourri. Il a donc dû retirer les parties les plus endommagées pour les remplacer.

D'autres parties fragilisées seront imprégnées de résine cyanoacrylique. Les deux clous retenant les pieds à la croix devront aussi être refaits.

En même temps, durant les dernières semaines, une firme d'architecte a été mandatée pour inspecter minutieusement l'état de l'édicule et des moulures qui le composent. Un appel d'offres sera adressé à des entreprises spécialisées en travaux de ferblanterie pour la réfection du toit et en restauration pour le bois d'œuvre. Ces travaux devraient s'échelonner durant les mois qui suivent.

Étant donné que le corpus sera prêt avant l'édicule, l'Atelier du Patrimoine nous a offert de l'installer, sans frais supplémentaires, à l'intérieur de l'église jusqu'à ce que l'édicule soit prêt. Les citoyens et citoyennes pourront ainsi visualiser et admirer de plus près les travaux qui y ont été apportés afin de lui redonner son air de jeunesse.

P.S. M. Gauthier nous affirme avec certitude que le calvaire aurait un jumeau...dans l'église de Saint-Léon-le-Grand en Mauricie. Les deux œuvres seraient de la main du même artiste. Il s'agirait d'Alexis Millette. Il s'agit d'une découverte importante concernant les archives de notre patrimoine.

Diane De Tonnancourt
Comité du journal



En 2016, pour la fête des Mères, c'est au Jardin du Paysan que Ça se passe!

Une collection unique de plantes extraordinaires pour maman.

Aussi chez nous :

Nouveautés;
Fleurs annuelles
Plants de jardin

Bonne fête des Mères!

91, rang Petit Chenal
Yamaska
450 789-2689